

## Planning de Formations Professionnelles 2022

### PERMIS - FORMATIONS OBLIGATOIRES

Semaine n°	JANVIER				FEVRIER				MARS					AVRIL					MAI					JUN					JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52											
<b>PERMIS</b>																																																															
ETG - Epreuve Théorique Générale Code de la route																																																															
Permis C1 avec ou sans ETG*																																																															
Permis C avec ou sans ETG*	du 10/01 au 21/01				du 07/02 au 18/02				du 07/03 au 18/03					du 04/04 au 15/04					du 02/05 au 13/05					du 30/05 au 13/06					du 27/06 au 08/07					du 25/07 au 05/08					du 22/08 au 02/09					du 19/09 au 30/09					du 17/10 au 28/10					du 14/11 au 25/11					du 12/12 au 23/12				
Permis CE avec ou sans ETG*	du 10/01 au 21/01				du 07/02 au 18/02				du 07/03 au 18/03					du 04/04 au 15/04					du 02/05 au 13/05					du 30/05 au 13/06					du 27/06 au 08/07					du 25/07 au 05/08					du 22/08 au 02/09					du 19/09 au 30/09					du 17/10 au 28/10					du 14/11 au 25/11					du 12/12 au 23/12				
Permis D avec ou sans ETG*																																																															
Permis D1 avec ou sans ETG*																																																															
Permis BE	du 03/01 au 04/01				du 07/02 au 08/02				du 28/02 au 01/03					du 25/03 au 29/03					du 19/04 au 20/04					du 23/05 au 24/05					du 20/06 au 21/06					du 18/07 au 19/07					du 16/08 au 17/08					du 12/09 au 13/09					du 10/10 au 11/10					du 07/11 au 08/11					du 05/12 au 06/12				
<b>FORMATIONS DIPLOMANTES</b>																																																															
Titre Professionnel Porteur	du 28/02 au 25/05																																																														
Titre Professionnel Porteur	du 10/01 au 05/04																																																														
Titre Professionnel Voyageurs																																																															

<b>FORMATIONS OBLIGATOIRES</b>																																																															
FIMO Marchandises	du 04/04 au 02/05																	du 20/06 au 19/07																	du 21/11 au 10/12																												
FCO Marchandises	du 03/01 au 07/01				du 24/01 au 29/01				du 21/02 au 25/02					du 21/03 au 25/03					du 25/04 au 29/04					du 16/05 au 20/05					du 13/06 au 17/06					du 18/07 au 22/07					du 08/08 au 12/08					du 05/09 au 09/09					du 03/10 au 07/10					du 07/11 au 11/11					du 05/12 au 09/12				
Passerelle Marchandises	du 03/01 au 07/01				du 24/01 au 29/01				du 21/02 au 25/02					du 21/03 au 25/03					du 25/04 au 29/04					du 16/05 au 20/05					du 13/06 au 17/06					du 18/07 au 22/07					du 08/08 au 12/08					du 05/09 au 09/09					du 03/10 au 07/10					du 07/11 au 11/11					du 05/12 au 09/12				
FIMO Voyageurs																																																															
FCO Voyageurs	du 14/02 au 18/02								du 19/04 au 23/04														du 22/08 au 26/08										du 24/10 au 28/10										du 19/12 au 23/12																				
Passerelle Voyageurs	du 14/02 au 18/02								du 19/04 au 23/04														du 22/08 au 26/08										du 24/10 au 28/10										du 19/12 au 23/12																				
ADR - Matières dangereuses de base - Formation initiale																																																															
ADR - Matières dangereuses de base - Recyclage																																																															

Les dates ADR inscrites au planning se déroulent sur Poitiers. Pour d'autres dates, nous contacter.  
Dates spécialisations => nous contacter.

### CACES - FORMATIONS DIVERSES

Semaine n°	JANVIER				FEVRIER				MARS					AVRIL					MAI					JUN					JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52						
<b>CACES - Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité / Autorisations de conduite</b>																																																										
R482 Engins de chantier	du 17/01 au 21/01				du 31/01 au 04/02				du 28/02 au 04/03					du 31/03 au 01/04					du 25/04 au 29/04					du 16/05 au 20/05					du 13/06 au 17/06					du 18/07 au 22/07					du 05/09 au 09/09					du 03/10 au 07/10					du 07/11 au 11/11					du 05/12 au 09/12				
R486 Nacelles	du 11/01 au 15/01				du 14/02 au 18/02				du 14/03 au 18/03					du 11/04 au 15/04					du 09/05 au 13/05					du 07/06 au 11/06					du 04/07 au 08/07					du 12/09 au 16/09					du 10/10 au 14/10					du 14/11 au 18/11					du 12/12 au 16/12									
R489 Chariots automoteurs	du 03/01 au 07/01				du 07/02 au 11/02				du 07/03 au 11/03					du 04/04 au 08/04					du 02/05 au 06/05					du 30/05 au 03/06					du 27/06 au 01/07					du 25/07 au 29/07					du 19/09 au 23/09					du 17/10 au 21/10					du 21/11 au 25/11					du 19/12 au 23/12				
R490 Grues auxiliaires	du 21/02 au 25/02								du 19/04 au 23/04														du 20/06 au 24/06										du 24/10 au 28/10																									

Formations intra-entreprise à la demande  
Possibilité de création de sessions supplémentaires à la demande des entreprises si mise à disposition d'un groupe complet (R482 - R486 - R489 - R490)

Planning prévisionnel, modification(s) sans préavis - liste des stages non exhaustive - maintien des stages en fonction des effectifs - nombre de places limité